



**Direction Générale des
Services**

Direction du Développement Territorial

DDT-Service des Contrats

Affaire suivie par : N Beneyto
Poste:

2012-CP-4170

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 15 juin 2012

AVENANTS AUX CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE LOUVECIENNES ET DE SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Mission :	S'engager pour un département équilibré attractif
Politique :	Rendre possible l'équipement des communes pour des services équitables à tous les yvelinois
Secteur d'intervention :	Permettre aux communes yvelinoises de se doter d'équipements en phase avec des besoins de leur territoire
Programme :	Contrats départementaux

Le règlement des contrats départementaux, adopté le 27 juin 2003 par le Conseil Général, offre aux collectivités la possibilité de modifier, à titre exceptionnel, leur contrat. Je rappelle que délégation a été donnée à la Commission Permanente pour adopter les avenants à ces contrats par délibération du 16 septembre 2005.

Le présent rapport concerne les demandes d'avenant aux contrats départementaux de LOUVECIENNES et de SAINT-NOM-LA-BRETECHE adoptés respectivement les 22 octobre 2010 et 9 juillet 2010. Les fiches ci-après décrivent le détail de ces avenants, étant précisé que les modifications demandées par ces collectivités n'entraînent aucune demande supplémentaire de crédits au niveau de l'autorisation de programme globale initiale de ces contrats.

C'est ainsi que je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Avenant au contrat départemental de LOUVECIENNES
Signé le 31 janvier 2011

LE CONTRAT

Le contrat départemental de la commune de Louveciennes a été adopté par le Conseil Général le 22 octobre 2010. Il comporte les quatre opérations suivantes :

- 1- Création d'un terrain de football en gazon synthétique
- 2- Création d'une piste d'athlétisme
- 3- Restructuration de vestiaires sportifs
- 4- Requalification de la rue du Général Leclerc

Les deux premières opérations du contrat sont soldées et la troisième est en cours de réalisation.

MODIFICATIONS DEMANDEES

La dernière opération du contrat portait sur la requalification de la rue du Général Leclerc, voie d'accès au centre-ville qui a récemment fait l'objet d'un réaménagement. Afin de finaliser l'opération « Cœur de Village », financée en partie par un contrat centre-ville, la commune souhaite réaliser, préalablement à la voirie périphérique, la requalification de la place des Combattants, attenante aux aménagements réalisés dans le cadre de ce projet.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE OPERATION

Requalification de la place des Combattants

Cf. illustrations en annexe

La place qui se situe devant la poste fait aujourd'hui office de parking. Le projet prévoit d'organiser le stationnement en périphérie d'un espace central qualitativement aménagé. Les travaux comprendront :

- la réfection de la structure de la place et son traitement en stabilisé et en pavés,
- la création de jardinières et le remplacement des arbres,
- la mise en place de nombreux bancs et d'une fontaine,
- le remplacement des candélabres.

Montant des travaux HT, en euros	260 000
Montant HT plafonné, honoraires de maîtrise d'œuvre compris, en euros	245 700

PROPOSITION

La demande d'avenant s'inscrit dans le plafond de dépense subventionnable adopté initialement. Il est proposé d'accorder à la commune les modifications demandées.

AVENANT AU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE LOUVECIENNES

Tableau financier initial (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1. Création d'un terrain de football en gazon synthétique	668 900	668 900	30%	200 670	2010
2. Création d'une piste d'athlétisme	334 500	334 500	30%	100 350	2010
3. Restructuration de vestiaires sportifs	250 900	250 900	30%	75 270	2011
4. Requalification de la rue du Général Leclerc	265 981	245 700	30%	73 710	2012
TOTAUX	1 520 281	1 500 000		450 000	

Tableau financier modifié (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1. Création d'un terrain de football en gazon synthétique	668 900	668 900	30%	200 670	Soldé
2. Création d'une piste d'athlétisme	334 500	334 500	30%	100 350	Soldé
3. Restructuration de vestiaires sportifs	250 900	250 900	30%	75 270	Travaux en cours
4. Requalification de la place des Combattants	260 000	245 700	30%	73 710	2012
TOTAUX	1 514 300	1 500 000		450 000	

Délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2012

Avenant au contrat départemental de SAINT NOM LA BRETECHE
Signé le 25 octobre 2010

LE CONTRAT

Le contrat départemental de la commune de Saint Nom la Bretèche a été adopté par le Conseil Général le 9 juillet 2010. Il comporte les cinq opérations suivantes :

- 1- Construction d'un poste à cheval
- 2- Extension du multiaccueil
- 3- Réhabilitation du restaurant scolaire
- 4- Réaménagement de la place Dreyfus et de deux voies adjacentes
- 5- Réhabilitation de l'école Pasteur

Les quatre premières opérations du contrat sont soldées.

MODIFICATIONS DEMANDEES

La dernière opération du contrat portait principalement sur le remplacement de l'ensemble des menuiseries du bâtiment de l'école élémentaire Pasteur. Deux éléments nouveaux ont conduit la municipalité à reconsidérer ses priorités d'investissement :

- la toiture terrasse de l'école maternelle Jean de la Fontaine présente de nombreuses fuites et nécessite une reprise urgente de l'étanchéité ;
- la commission de sécurité exige, dans son récent rapport, une série de mises aux normes pour permettre une évacuation plus efficace de l'ensemble du groupe scolaire.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE OPERATION

Travaux de sécurisation dans les écoles

Cf. illustrations en annexe

Le projet prévoit une reprise de l'étanchéité de la toiture terrasse précitée et la mise en place d'une isolation thermique. Par ailleurs, du fait de leur vétusté ou de leur obsolescence par rapport aux normes de sécurité incendie, les portes d'accès de chacune des écoles et certaines autres menant à des locaux communs seront remplacées.

Montant des travaux HT, en euros	89 269
Montant HT plafonné, honoraires de maîtrise d'œuvre compris, en euros	88 621

PROPOSITION

La demande d'avenant s'inscrit dans le plafond de dépense subventionnable adopté initialement. Il est proposé d'accorder à la commune les modifications demandées.

AVENANT AU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SAINT NOM LA BRETECHE

Tableau financier initial (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1. Construction d'un poste à cheval	1 339 050	576 303	30%	172 891	2010
2. Extension du multiaccueil	440 521	311 100	30%	93 330	2010
3. Réhabilitation du restaurant scolaire	259 435	182 600	30%	54 780	2010
4. Réaménagement de la place Dreyfus et de deux voies adjacentes	340 953	141 376	30%	42 413	2010
5. Réhabilitation de l'école Pasteur	128 608	88 621	30%	26 586	2009
TOTAUX	2 508 567	1 300 000		390 000	

Tableau financier modifié (en euros)

OPERATIONS	Montant des travaux en euros H.T.	Montant plafonné en euros H.T.	Taux	Montant de la subvention en euros	Echéancier
1. Construction d'un poste à cheval	1 339 050	576 303	30%	172 891	Soldé
2. Extension du multiaccueil	440 521	311 100	30%	93 330	Soldé
3. Réhabilitation du restaurant scolaire	259 435	182 600	30%	54 780	Soldé
4. Réaménagement de la place Dreyfus et de deux voies adjacentes	340 953	141 376	30%	42 413	Soldé
5. Travaux de sécurisation dans les écoles	89 269	88 621	30%	26 586	2012
TOTAUX	2 469 228	1 300 000		390 000	

Délibération du Conseil Municipal du 9 février 2012